

ANNEXE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE SAISON 2022-2023

La présente Annexe 5 vient en complément de l'Annexe 5 de la F.F.F.

PARTIE 1 – REGLEMENTS GENERAUX

TITRE 1 – ORGANISATION GENERALE

Art.28 :	Cotisation annuelle des Clubs	140 €
	Droits D'engagements :	
	Championnats Régionaux :	
	R1 Masculin	125 €
	R2 Masculin	105 €
	R3 Masculin	85 €
	Régional 1 Féminin	63 €
	Régional 2 Féminin	63 €
	Championnat U18 Féminin Pays de la Loire	63 €
	Jeunes	63 €
	R1 Futsal	63 €
	R2 Futsal	63 €
	Criterium Futsal Féminin	28 €
	Futsal Jeunes.....	63 €
	Coupes Régionales :	
	Coupe Pays de la Loire Seniors Masculins	55 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Féminines.....	28 €
	Challenge des Réserves des championnats Seniors PDL.	28 €
	Challenge Féminin R2.....	0 €
	Coupe Pays de la Loire U19	32 €
	Coupe Pays de la Loire U17	32 €
	Coupe Pays de la Loire U15	32 €
	Coupe Pays de la Loire U18 Féminine	28 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Futsal	32 €
	Coupe Pays de la Loire Futsal U15.....	28 €
Art.30 :	Amende par Licence Dirigeant Manquante.....	double du prix de la licence

TITRE 2 – LA LICENCE

Art.78 :	Tarif des Licences :	
	Libres, Féminines, Futsal, Football Entreprise :	
	Vétérans, Seniors, U19, U18.....	26,70 €
	U17, U16, U15, U14, U13, U12.....	19,10 €
	U11, U10, U9, U8, U7, U6.....	17,00 €
	Football Loisirs	26,70 €
	Dirigeant, Dirigeante.....	25,40 €
	Volontaire	15,00 €
	Educateur Fédéral, Animateur Seniors, Technique Régional.....	26,70 €
	Arbitre.....	26,70 €
	Membre Individuel	25,40 €

Football Handicap	gratuite
Joueur / Dirigeant dans le même club	licence dirigeant gratuite
Joueur / Educateur dans le même club.....	licence éducateur gratuite
Joueur / Animateur dans le même club.....	licence Animateur gratuite
Duplicata toute catégorie.....	7 €

Art.90 : Doit de changement de club :

Libres, Futsal, Football Entreprise :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	75 €
U17 à U12.....	42 €
U11 à U6.....	gratuit
Féminines :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	42 €
U17 à U12.....	42 €
U11 à U6.....	gratuit

Arbitres de club à club 500 €
dont 200€ en bourse de formation valable, sur la totalité des coûts restant à charge, d'une ou plusieurs Formation Initiale en Arbitrage (bourse valable d'une durée de validité de deux saisons : saison du départ et saison suivante)

Art.92 : Saisine de la commission Régionale des Règlements & Contentieux.... Prix licence

Art.103 : Frais d'opposition au changement de club..... Annexe 5 FFF

Art.106 : Certificat de transfert Annexe 5 FFF

TITRE 3 – LES COMPETITIONS

Art.135 : Refus de prêter son terrain	100 €
Art.143 : Réserves sur la réglementation des terrains.....	50 €
Art.167 : Participation en équipe inférieure pour :	
Un club de N3	80 €
Un club de R1	70 €
Un club de R2	60 €
Un club de R3	50 €
.....	
Régionaux jeunes.....	50 €
Art.176 : Match amical - Non-présentation, sur demande, de la Feuille de Match	
Match amical - Amende pour un club utilisant les services d'un joueur d'un autre club (sans accord)	15 €
Redevance tournois.....	50 €

TITRE 4 – PROCEDURES- PENALITES

Art.186 : Réserves, frais de constitution de dossier	50 €
Art.187 : Réclamation	50 €
Evocation	100 €
Art.190 : Frais d'appel règlementaire ou disciplinaire	250 €
Art. 207 : Absence de rapport	
Absence non excusée	100 €
Art. 221 : Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation	200 €

PARTIE 2 – REGLEMENT SPECIAUX

TITRE 1 – LES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS MASCULINS

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai.....	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.21bis :	Non-respect obligation de marquage officiel.....	Droit d'engagement
Art.25 :	Encadrement des équipes.....	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match.....	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match :	
	R1	75 €
	R2	65 €
	R3	53 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1	275 €
	R2	249 €
	R3	209 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS FEMININES

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai.....	Droit d'engagement
Art.9 :	Non-respect des dispositions sur l'entraîneur :	
	R1	50 €
	R2	25 €
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives	Droit d'engagement

Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.25 :	Encadrement des équipes	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match.....	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match	0 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1 :	
	- 1 arbitre	70 €
	- 2 ou 3 arbitres.....	150 €
	R2	70 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX U18 FEMININ

Art. 5 :	Refus d'accession à la Phase d'Accession Nationale hors délai... Droit d'engagement	
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.25 :	Encadrement des équipes	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match.....	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match	0 €
	Frais d'arbitrage par match	70 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €

Art.35 : Retard saisie des résultats 10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES

Art.12 : Exclusion, forfait général, mise hors compétition triple du droit d'engagement

Art.15 : Non-respect des délai Changement de date / Horaire 25 €

Art.16 : Non-respect disposition sur les installations sportives Droit d'engagement

Art.21 : Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros 25 €

Art.26 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement

Hors délai.....double du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse 100 €

Art.28 : Retard transmission feuille de match 15 €

Art.32 : Redevance forfaitaire par match 0 €

Frais d'arbitrage par match

U19 :

R1 :

- 1 arbitre 100 €

- 2 ou 3 arbitres..... 240 €

R2 100 €

U18 :

R1 :

- 1 arbitre 100 €

- 2 ou 3 arbitres..... 240 €

R2 :

- 1 arbitre 100 €

- 2 ou 3 arbitres..... 240 €

U17 :

R1 :

- 1 arbitre 100 €

- 2 ou 3 arbitres..... 240 €

R2 100 €

R3 100 €

U16 :

R1 :

- 1 arbitre 100 €

- 2 ou 3 arbitres..... 240 €

U15 :

R1 :

- 1 arbitre 100 €

- 2 ou 3 arbitres..... 240 €

R2 100 €

R3 100 €

U14 :

R1 70 €

R2 70 €

R3 70 €

	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS FUTSAL

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai.....	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.23 :	25 €
Art.24 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.26 :	Retard transmission feuille de match.....	15 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match	0 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1	170 €
	R2	100 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats	10 €

CRITERIUM REGIONAL FUTSAL FEMININ

Art.9 :	Droit d'engagement	28 €
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délais Changement de date / Horaire	25 €
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.23 :	Non-respect encadrement des équipes	25 €
Art.24 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.26 :	Retard transmission feuille de match.....	15 €

Art.31 :	Redevance forfaitaire par match	0 €
	Frais d'arbitrage par match	70 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES FUTSAL

Art.9 :	Droit d'engagement	63 €
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition triple du droit d'engagement	
Art.15 :	Non-respect des délais Changement de date / Horaire	25 €
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.24 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.23 :	Non-respect encadrement des équipes	25 €
Art.26 :	Retard transmission feuille de match.....	15 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match	0 €
	Frais d'arbitrage par match	70 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats	10 €

COUPE DE FRANCE

Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
	2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
	8. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	15 €
Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
Art.13 :	Retard transmission des résultats.....	10 €

V. Frais d'organisation :

1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} tour	Droit d'engagement
4 ^{ème} tour	triple droit d'engagement

5 ^{ème} tour	sextuple droit d'engagement	
6 ^{ème} tour	do décuple droit d'engagement	
V. Frais d'arbitrage :		
1 ^{er} et 2 ^{ème} tour :		
1 arbitre		65 €
2 arbitres		130 €
3 arbitres		180 €
3 ^{ème} tour		180 €
4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} tour.....		270 €

COUPE DE FRANCE FEMININE

Art.6 :	1. Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
	3. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
	5. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	15 €
Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
Art.12 :	3. Frais d'organisation :	
	Par tour	Droit d'engagement
	3. Frais d'arbitrage :	
	1 ^{er} et 2 ^{ème} tour	65 €
	Tours suivants :	
	1 arbitre	65 €
	2 arbitres	80 €
	3 arbitres	120 €
Art.13 :	Retard transmission des résultats.....	10 €

COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE

Art.4 :	Droit d'engagement	Annexe 5 FFF
Art.8 :	2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
	3. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	15 €
Art.13 :	2. Frais d'organisation :	
	Par tour	0 €
	2. Frais d'arbitrage :	
	Par tour	55 €
Art.14 :	2. Retard transmission des résultats.....	10 €

COUPE NATIONALE FUTSAL

Art.3 :	Droit d'engagement	40 €
Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €

	2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
Art.11 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
Art.13 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour	Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :	
	Par tour	140 €
Art.15 :	Retard transmission des résultats.....	10 €

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
	2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
	3. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	15 €
Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
Art.12 :	3. Frais d'organisation :	
	Par tour	Droit d'engagement
	3. Frais d'arbitrage :	
	1 ^{er} tour	60 €
	2 ^{ème} tour :	
	1 arbitre	60 €
	2 arbitres	80 €
	3 arbitres	100 €
	3 ^{ème} tour	
	1 arbitre	60 €
	2 arbitres	90 €
	3 arbitres	120 €
	A partir du 4 ^{ème} tour	240 €
Art.13 :	Retard transmission des résultats.....	10 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS MASCULINS

Art.3 :	Droit d'engagement	55 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....	25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Jusqu'au 1/16 de finale	Droit d'engagement
	1/8 de finale	triple droit d'engagement
	1/4 de finale	Quadruple Droit d'engagement
	1/2 finale	sextuple Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :	
	1 ^{er} et 2 ^{ème} tour :	
	1 arbitre	65 €

2 arbitres	90 €
3 arbitres	120 €
du 3 ^{ème} tour Jusqu'au 1/16 de finale :	
1 arbitre	65 €
2 arbitres	120 €
3 arbitres	190 €
1/8 de finale	210 €
1/4 de finale	255 €
1/2 finale	300 €

Art. 8 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
Hors délai.....double du droit d'engagement

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FEMININES

Art.3 : Droit d'engagement 28 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :
Par tour Droit d'engagement

1. Frais d'arbitrage :
Jusqu'au 1/16 de finale :
1 arbitre 65 €
2 arbitres 80 €
3 arbitres 120 €
1/8 de finale :
1 arbitre 65 €
2 arbitres 115 €
3 arbitres 170 €
1/4 de finale
1 arbitre 65 €
2 arbitres 120 €
3 arbitres 190 €
1/2 finale 220 €

Art.8 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
Hors délai.....double du droit d'engagement

CHALLENGE DES RESERVES DES CHAMPIONNATS SENIORS DES PAYS DE LA LOIRE

Art.3 : Droit d'engagement 28 €

Art.8 : 1. Frais d'organisation :
Par tour 0 €

3. Frais d'arbitrage :
1^{ère} Phase 70 €
2^{ème} Phase 150 €

Art.9 : 1. Forfait :

Dans les délais (J-2 au plus tard) Droit d'engagement
Hors délai.....double du droit d'engagement

9. Indemnité club adverse 100 €

CHALLENGE REGIONAL FEMININ R2

Art.3 :	Droit d'engagement	0 €
Art.7 :	Indemnité club adverse	100 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U18 FEMININES

Art.3 :	Droit d'engagement	28 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....	25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour	Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage par match	70 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U19 MASCULINS

Art.3 :	Droit d'engagement	32 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....	25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Jusqu'au 1/16 de finale	Droit d'engagement
	1/8 de finale	triple droit d'engagement
	1/4 de finale	Quadruple Droit d'engagement
	1/2 finale	sextuple Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :	
	1 ^{er} et 2 ^{ème} tour :	
	1 arbitre	60 €
	2 arbitres	80 €
	3 arbitres	100 €
	du 3 ^{ème} tour Jusqu'au 1/16 de finale	
	1 arbitre	75 €
	2 arbitres	120 €
	3 arbitres	190 €
	1/8 de finale	210 €
	1/4 de finale	245 €
	1/2 finale	280 €

Art.8 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U17 MASCULINS

Art.3 :	Droit d'engagement	32 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....	25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Jusqu'au 1/16 de finale	Droit d'engagement
	1/8 de finale	triple droit d'engagement
	1/4 de finale	Quadruple Droit d'engagement
	1/2 finale	sextuple Droit d'engagement

1. Frais d'arbitrage :

1 ^{er} et 2 ^{ème} tour :	
1 arbitre	60 €
2 arbitres	80 €
3 arbitres	100 €
du 3 ^{ème} tour Jusqu'au 1/16 de finale	
1 arbitre	75 €
2 arbitres	120 €
3 arbitres	190 €
1/8 de finale	210 €
1/4 de finale	245 €
1/2 finale	280 €

Art.8 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
Hors délai.....	double du droit d'engagement

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U15 MASCULINS

Art.3 : Droit d'engagement 32 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :

Jusqu'au 1/16 de finale	Droit d'engagement
1/8 de finale	triple droit d'engagement
1/4 de finale	Quadruple Droit d'engagement
1/2 finale	sextuple Droit d'engagement

1. Frais d'arbitrage :

1 ^{er} et 2 ^{ème} tour :	
1 arbitre	60 €
2 arbitres	80 €
3 arbitres	100 €
du 3 ^{ème} tour Jusqu'au 1/16 de finale	
1 arbitre	75 €
2 arbitres	120 €
3 arbitres	190 €
1/8 de finale	210 €
1/4 de finale	245 €
1/2 finale	280 €

Art.8 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
Hors délai.....	double du droit d'engagement

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FUTSAL

Art.3 : Droit d'engagement 32 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :

Par tour	Droit d'engagement
----------------	--------------------

3. Frais d'arbitrage :

Par tour	150 €
----------------	-------

Art.8 : 1- Forfait

Dans les délais (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
Hors délai.....double du droit d'engagement

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE FUTSAL U15

Art.3 :	Droit d'engagement	28 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....	25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour	Droit d'engagement
	3. Frais d'arbitrage :	
	Par tour	70 €
Art.8 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement

STATUT ARBITRAGE

Art.12 :	Indemnité de match	35 €
	Indemnité kilométrique	0,446 €
Art.46 :	Sanction financière :	
	1 ^{ère} année d'infraction :	
	D2 et D3.....	90 €
	D4 et D5.....	60 €
	Championnat Foot Entreprise	36 €
	Championnat Futsal.....	36 €
	Autres Championnat Féminins	36 €
	Autres Divisions de District.....	36 €
	Clubs n'engageant que des équipes de Jeunes	36 €
	2 ^{ème} année d'infraction :	amendes doublées
	3 ^{ème} année d'infraction :	amendes triplées
	4 ^{ème} année d'infraction :	amendes quadruplées

DISCIPLINE

1 ^{er} avertissement	6 €
2 ^{ème} avertissement < 3 mois, match avec sursis	9 €
3 ^{ème} avertissement < 3 mois, match sans sursis	40 €
Exclusion ou autre suspension	55 €

AUTRE

Non-participation à l'Assemblée Générale..... Droit d'engagement
de l'équipe 1ère

.....
Date d'effet : 1^{er} juillet 2022